

Les conditions de travail

➤ Historique

La dimension sociale du développement durable est souvent mise de côté au regard des dimensions économique et environnementale. En effet, la dimension sociale, dans les entreprises, est souvent plus compliquée à gérer que la dimension environnementale.

➤ L'aspect social

L'entreprise a le souhait de devenir un « employeur socialement responsable »

Lorsqu'une entreprise intègre les enjeux du volet social du développement durable dans ses domaines d'actions, cela lui permet d'identifier les enjeux prioritaires et les pratiques les plus adaptées.

Une entreprise doit **repérer** et **répertorier** des **bonnes pratiques** en balayant tous les champs couverts par les ressources humaines :

- Diversité et égalité des chances
- Conditions de travail & bien-être des salariés
- Implication des salariés, employabilité sur le long terme
- Gestion des compétences
- Dialogue social
- Implication dans le développement local et sociétal

Il est important de réfléchir au processus de la gestion des ressources humaines au sein de son entreprise en prenant en compte les différentes étapes : **recruter**, **intégrer**, **évoluer**.

Le recrutement : quelles sont les modalités au sein de l'entreprise du point de vue de la diversité, la mixité, et les avantages sociaux qui permet d'attirer les talents...

L'intégration : c'est la base de la réussite d'un nouveau salarié. C'est pourquoi il est important de bien réfléchir aux processus d'intégration : l'accueil, création d'un tutorat, mettre en place des fiches de mission/de poste...

L'évolution : quelles sont les possibilités au sein de l'entreprise pour faire évoluer ses salariés : formations, adaptation, rémunération, reconnaissance, perspectives...

La notion de sécurisation des parcours professionnels permet de mettre en avant les questions de l'évolution des compétences mais également les conditions de travail.

➤ Plus-value

La prise en compte de la dimension sociale au sein de votre entreprise peut vous permettre d'accéder à des appels d'offres publics.

Le volet social représente la richesse humaine au sein de l'entreprise : le salarié est la valeur ajoutée de la structure : il la représente à l'extérieur !